

# **Bruyères et son église**

## **Neuf siècles d'histoire villageoise**

### **1083-2007**

Tout un chacun, peut-être plus encore hier qu'aujourd'hui, découvre avec surprise notre église, vaste édifice massif, dominant de sa haute tour le village qui se presse à ses pieds.

Mon propos n'est pas de vous parler de son architecture. Les historiens de l'art et les architectes qui se sont penchés sur elle, depuis les premières descriptions qui ont conduit à son classement comme « monument historique » jusqu'aux études préliminaires à la campagne de restauration en cours, ont beaucoup écrit sur cette église singulièrement complexe, édifiée dès le XI<sup>e</sup> siècle, mais transformée, bouleversée, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup>.

En revanche, ce que je souhaite c'est donner quelques éléments de réponse à la question que chacun se pose lorsqu'il lève les yeux vers ce puissant clocher : comment cette petite communauté bruyéroise a pu se doter d'un tel édifice, comment elle a su l'entretenir, le relever périodiquement de ses ruines, le transformer au fil des siècles. En un mot, dans quel contexte économique, social, politique et culturel s'inscrit l'histoire de Notre-Dame de Bruyères qui veille sur notre cité depuis presque un millénaire ?

Je ne prétends cependant pas faire œuvre originale. Mon ambition s'arrête à cette mise au point nourrie des travaux de nombreux historiens, chroniqueurs de l'histoire bruyéroise, brillants érudits de l'histoire du Laonnois, historiens médiévistes et modernistes d'aujourd'hui dont les recherches dans les archives ont débouché sur de remarquables ouvrages sur l'histoire de Laon, en Laonnois et en Picardie.

C'est aussi une manière de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué, d'un siècle à l'autre, à la construction et à la sauvegarde de ce lieu emblématique qui a accompagné la longue histoire de notre village. L'église Notre-Dame de Bruyères a pu subir tous les outrages, des hommes et du temps, mais jamais sa masse imposante n'a pu être durablement entamée.

### **Les siècles d'or, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles**

Succédant probablement à une église carolingienne, l'église romane qui est consacrée en 1083 correspond au chevet actuel et à ses trois absides, au transept roman avec ses chapelles sud (« Sainte-Croix ») et nord (« les Cloches » occupée aujourd'hui par la sacristie). Les six travées de la nef seront édifiées un peu plus tardivement.

Mais on ne sait pratiquement rien des constructeurs, sinon par analogie avec ce que l'on sait de cette époque. Les parties nobles de l'édifice (le chœur et

le chevet) ont dû être construites par des religieux experts qui passaient d'un chantier à l'autre, tout comme les sculpteurs des frises et des chapiteaux qui, probablement, travaillaient sur commande<sup>1</sup>. Quant aux parties communes (la nef, le transept et le clocher), on a dû faire appel à la main d'œuvre locale qui a fourni la foule de maçons et de manouvriers pour le gros œuvre.

Mais déjà un tel édifice supposait la mobilisation de moyens considérables. L'essentiel est venu ici comme dans tous les villages du sud Laonnois des revenus de la vigne signalée dans cette région dès le VI<sup>e</sup> siècle. Au X<sup>e</sup> siècle, les chroniqueurs disent que les vins du Laonnois sont déjà expédiés jusqu'en Artois et dans les Flandres. Ceux de Bruyères sont bien connus de cette clientèle lointaine.

C'est sur ce fond de prospérité précoce qu'est élevée l'église de Bruyères. Les grands personnages qui détiennent des biens et des droits seigneuriaux sur le terroir, notamment l'évêque de Laon, Helinand, lequel partage avec le roi et quelques seigneurs laïques la seigneurie de Bruyères, sont les plus généreux. On a dû faire aussi appel aux fidèles en organisant force quêtes et processions, parfois lointaines, pour présenter les saintes reliques abritées dans l'église.

Cette expansion s'inscrit dans la durée. Les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles correspondent dans le Laonnois à une période florissante dont témoigne encore aujourd'hui un prestigieux patrimoine monumental. Quant à la paix civile, elle est assurée par l'affermissement de l'autorité royale qui, en octroyant chartes et franchises, libère les initiatives locales. Bruyères, dotée en 1129 d'une charte calquée sur celle de Laon, y participe pleinement car c'est déjà un bourg spécialisé<sup>2</sup>. La vigne est partout présente, cultivée minutieusement, avec des rendements élevés grâce aux fumures et aux amendements copieusement disposés. C'est le cas des propriétés des institutions religieuses, des abbayes de Laon et d'autres bien plus éloignées<sup>3</sup>. Mais c'est celles du chapitre de la cathédrale de Laon qui sont les plus notables. Les chanoines veillent jalousement sur leurs propriétés bruyéroises faites de terres, de vignes, de bois et de prairies, et résident dans plusieurs maisons dont une jouxtant l'église dans l'enceinte du « petit fort » où ils se réfugient quand l'émeute gronde à Laon<sup>4</sup>.

Cependant si les meilleures vignes appartiennent à des propriétaires forains, une foule de petits vigneronns possèdent ou louent « à mi-fruit » quelques clos, souvent minuscules, mais qui leur donnent une relative aisance.

---

1. Jacques Thiébaud, « Bruyères », *Actes du congrès archéologique de France, 148<sup>e</sup> session*, Paris, Société française d'archéologie, 1994, p. 135. Au total, si le chevet et le chœur sont achevés à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les travaux sur la nef ont dû se poursuivre encore quelques décennies, tout comme la sculpture des décors. Jacques Thiébaud considère que « les chapiteaux de Bruyères s'intègrent parfaitement à la production du Laonnois du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle comme à Urcel et dans l'ensemble de la France du nord en général ».

2. Alain Saint-Denis, *L'Hôtel-Dieu de Laon, 1150-1300*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1983.

3. Le plus connu est le clos de Sainte Anstrude, propriété de l'évêque de Liège, sur le site actuel du Trianon à Chéret.

4. Ce fut le cas en 1295 lorsque les « communiens » de Laon se sont révoltés.

Tout ce petit monde du vignoble, associé aux nombreux artisans et commerçants de la cité, forme ainsi un groupe social capable de s'unir pour racheter les droits et servitudes que leur imposent les seigneurs locaux, le roi, l'évêque de Laon et un grand seigneur laïque, Clarembaud du Marché. C'est le sens premier de la charte octroyée à la «pôté» de Bruyères sur le même modèle que celle octroyée aux «bourgeois» de Laon l'année précédente.

Mais si cette «libération» est achetée fort cher, les «communiers» des paroisses de Bruyères, Chéret, Valbon et Vorges, sont désormais leurs propres seigneurs même s'ils doivent assurer leur défense et lever milice pour l'armée du roi. Ils vont donc en profiter et veilleront scrupuleusement à la préservation de leurs droits, qui ne cesseront d'ailleurs d'être contestés jusqu'à la veille de la Révolution, tandis que leur milice, les fameux «leups» de Bruyères, s'illustre à Bouvines en 1214.

Protégés par leur charte, les Bruyérois s'engagent volontiers dans les défrichements et la plantation de nouvelles vignes tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle. La vigne exige des bras que l'on trouve d'autant plus facilement que la charte permet aux «communiers» d'attirer ceux des villages des alentours qui cherchent à se libérer des contraintes imposées par les seigneurs locaux<sup>5</sup>. La charte permet aussi aux Bruyérois de se débarrasser d'un certain nombre de charges favorisant le développement d'un marché en pleine région viticole qui concurrence celui de Laon, peu accessible et beaucoup trop à l'étroit. Quant aux nombreux tisserands à domicile qui travaillent pour le compte de marchands-drapiers<sup>6</sup>, ils contribuent également à cette prospère économie bruyéroise et jouent un rôle non négligeable dans la vie de la cité à qui ils donnent nombre de «mayeurs» ou d'échevins<sup>7</sup>.

Appuyée socialement sur une «classe moyenne très vigoureuse et dynamique, soucieuse de ses franchises, la Commune, dit Alain Saint-Denis, est prospère et «ses finances furent toujours en bon état». Ses ressources propres étaient celles des «rouages», «wionages» et «calceyage» ainsi que les «tonlieux», attachés à son rôle de marché et de lieu de transit pour les vins et marchandises venant du sud du Laonnois. S'ajoutent à ces rentrées celles de la justice communale et les revenus de ses propriétés mobilières et immobilières. Elle ne cessera d'ailleurs jamais de plaider pour défendre ses droits ni d'investir pour en racheter d'autres et grossir ses biens propres dont quelques-uns, notamment les «cinquante arpents» sur la route d'Athies, sont restés dans le patrimoine communal.

«La charte, dit toujours Alain Saint-Denis, crée un espace de liberté autour de Bruyères, aux portes de la cité de Laon, capable de drainer vers lui une partie du dynamisme économique de la région – une des plus riches d'Europe – et de stimuler l'évolution sociale des campagnes du Laonnois»<sup>8</sup>. «Peu de campagnes

---

5. Ce sont les hommes dits de «menses muables» dont les liens avec leur seigneur se sont relâchés.

6. Ils font aussi office de prêteurs

7. Alain Saint-Denis, *op. cit.*, p. 444.

8. Alain Saint-Denis, *op. cit.*, p. 145.



Frise sculpt e du transept roman apr s son nettoyage en 2006 (clich  R. Thomas).

fran aises peuvent alors soutenir la comparaison», souligne-t-il, et «une part consid rable de la production agricole du Laonnois se transforme alors en b timents de pierre, d'une taille et d'une complexit  inconnue jusque-l »<sup>9</sup>.

La population est exceptionnellement nombreuse, probablement plus de 200 habitants au km<sup>2</sup>. A Bruy res, elle s'accro t fortement : les quatre villages de la «Paix» de Bruy res devaient compter   la fin du XIII<sup>e</sup> si cle quelque 3200 habitants, largement plus qu'aujourd'hui !

L' glise se r v le trop petite pour tous ces nouveaux fid les. Il faut l'agrandir tout en profitant de ces travaux pour en faire un  l ment de la d fense de la cit .

Entre le d but et la fin du XIII<sup>e</sup> si cle, l' glise se voit doter d'un pseudo transept gothique, gagn  par une excroissance de deux des trav es de la nef romane. C'est celui que nous voyons encore aujourd'hui. Au tout d but du XIV<sup>e</sup> si cle, deux vastes chapelles lat rales sont ouvertes sur le bas c t  nord de la nef, celle de Sainte-Anne et celle de la Blavi re<sup>10</sup>. La premi re est due   la g n rosit  de dame Marie de Montchalons<sup>11</sup>, la seconde   celle de la confr rie des charpentiers. Au total, la nef est  largie d'un bon tiers tandis que les confr ries

9. Alain Saint-Denis, *op. cit.*, p. 197.

10. Thierry Algrin, ACMH, *Plans arch ologiques en vue de la restauration de l'abside et du transept de l' glise Notre Dame de Bruy res*, avril 1999.

11. Epouse de Guillaume du Sart, ch telain de Laon.

multiplient les autels et les chapelles. On en comptera un peu plus tard jusqu'à quinze, dont dix appartenant à des confréries qui les dotent de revenus propres pour leur entretien<sup>12</sup>. On ne sait pas grand chose de précis sur le financement des autres travaux. Le concile de Trente a certes fixé les règles (aux paroissiens la nef, aux décimateurs le chœur), mais à Bruyères on n'a pas trace de dîmes. C'est donc au chapitre de la cathédrale de Laon, qui patronne l'église de Bruyères, que revient cette lourde charge<sup>13</sup>. Mais l'essentiel vient des fidèles qui abondent les fonds des fabriques, gérés par les « marguilliers ». Tout dépend donc largement des richesses de chaque village<sup>14</sup>. Retenons qu'à Bruyères comme ailleurs ce fut la diversité qui présida au financement de l'église. Au-delà des libéralités plus ou moins comptées, et plus encore escomptées, l'histoire de l'église fut une perpétuelle recherche de moyens où déjà les « financements croisés » étaient la règle, témoignage de l'imbrication des pouvoirs qui n'est pas sans rappeler ceux d'aujourd'hui !

Le clocher qui s'élevait au-dessus du transept nord roman est reconstruit. Piliers et murs sont renforcés pour soutenir une tour-clocher dont le chemin de ronde est à 28 mètres, dominé par une flèche de 12 mètres de haut. Elle est conçue comme un véritable donjon, défense ultime d'un double système fortifié avec, d'une part la vieille enceinte du « petit fort » du quartier de l'église, et d'autre part l'enceinte fortifiée, construite vers 1350-1360. Elle protège toute la ville avec ses hautes murailles, ses tours et ses douves. Il en reste encore aujourd'hui quelques reliques<sup>15</sup>.

### Les temps incertains, du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles

Les temps changent. La conjoncture se retourne, les épidémies et les guerres ravagent le pays laonnois à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est d'abord la peste qui décime le tiers des habitants du Laonnois en 1348<sup>16</sup> et resurgit régulièrement dans la région jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est aussi la guerre. Bruyères, malgré ses fortifications, est prise et mise à sac par les Anglais en 1373. Leurs alliés bourguignons prennent Bruyères en 1433, d'où ils attaquent Laon.

---

12. Charles Charpentier, *La ville de Bruyères et Montbérault, 1918*, réédition Office d'édition du livre d'histoire, Paris, 1996, p. 159 : « quinze autels appartenant à diverses confréries qui possédaient un revenu de 330 livres ».

13. Au XVI<sup>e</sup> siècle encore, une demande de 1000 livres est adressée au chapitre pour la réparation des dégâts provoqués par le saccage huguenot de 1567. Il n'en accordera que cent... (Cécile Souchon, « Laon aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire de Laon et du Laonnois*, dir. Michel Bur, Toulouse, Privat, 1987, p. 144).

14. Dany Sandron, *Picardie gothique, autour de Laon et de Soissons, les édifices religieux*, A. et J. Picard, Paris, 2001, p. 52. Un « pouillé » du début du XV<sup>e</sup> siècle signale que le montant d'imposition de Bruyères était inférieur à celui de Vorges (60 livres contre 80) mais en excluant les 29 livres d'imposition de ses chapelles.

15. Ce système apparaît encore fort bien sur la célèbre vue cavalière de 1584 du sergent Ledouble.

16. Alain Saint-Denis, *Histoire de Laon et du Laonnois, op. cit.*, p. 127.

Cette insécurité rend plus douloureuses encore les mauvaises années climatiques. Gelées (celle de 1408 détruit vignes et arbres fruitiers), étés trop secs ou trop pluvieux, entraînent des crises frumentaires qui affaiblissent les populations. La main d'œuvre indispensable à l'entretien des vignes commence à manquer, les vignes reculent et se concentrent sur les meilleurs coteaux au profit de cultures moins exigeantes. Le vin se vend moins bien. Les transports vers le Nord et l'Angleterre sont coupés.

Ces calamités laissent Bruyères en ruines. Malgré ses fortifications, l'église a été saccagée à plusieurs reprises, les maisons pillées et incendiées.

La paix revient enfin, et avec elle une relative prospérité. On replante les vignes et tous les auteurs s'accordent pour considérer que le XVI<sup>e</sup> siècle marque l'apogée du vignoble laonnois. Quand la vigne va, le bâtiment va... On reconstruit partout dans le Laonnois à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du suivant. C'est le temps du gothique tardif qui «renoue avec le dynamisme du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles»<sup>17</sup>. A Bruyères, la croisée du pseudo transept gothique est désormais voûtée en croisée d'ogives, tout comme la chapelle Saint-Troncin, par ailleurs dotée d'un élégant pilier central en palmier que l'on voit encore aujourd'hui.

Mais ce répit ne va guère durer. Et le pire est à venir.

En novembre 1567, un fort parti de huguenots prend la ville et la met à sac, brûle l'église et massacre nombre de Bruyérais pourtant réfugiés au plus profond de leurs caves<sup>18</sup>. Vingt ans après, c'est le tour des ligueurs qui tiennent Laon contre Henri IV et attaquent Bruyères restée fidèle au roi. Dernier avatar, l'invasion espagnole de 1652.

On sait que le choix funeste de Laon lui valut de perdre son rôle central au profit de Soissons, où s'installe l'intendant. Désormais à l'écart, la ville perd de son importance commerciale et n'entretient plus les liens étroits qu'elle avait avec l'extérieur. Il est vrai que les vins du Laonnois ne se vendent plus aussi bien. Les goûts changent et «si au Moyen Age et au début de l'Epoque moderne, la production laonnoise de vins blancs et claires répondait bien à la demande de vins acides et de verjus que l'on coupait largement d'eau, on s'oriente davantage à partir du XVII<sup>e</sup> siècle vers des vins plus charpentés, plus sucrés aussi, que fournissent les vignobles méridionaux»<sup>19</sup>. La situation climatiquement marginale du Laonnois apparaît alors comme un handicap redoutable d'autant plus que les propriétaires tardent à changer leurs plants et préfèrent, pour certains, teinter leur vin blanc de rouge avec du jus de cerise ! Eternel problème de réactivité à l'innovation de producteurs trop longtemps privilégiés par une situation de rente géographique. Mais lentement les choses s'améliorent et le marché local et régional absorbe encore largement la production.

---

17. Dany Sandron, *op. cit.*, p. 88.

18. Charpentier Charles, *op. cit.* La fresque de la sacristie, redécouverte en 1860, avec en arrière plan la butte de Laon, serait une représentation du supplice par écartèlement du curé de Bruyères lors de ces terribles événements. Pour d'autres, il s'agirait du supplice du thaumaturge Simon.

19. Jérôme Buridant, *Le petit âge glaciaire en pays laonnois (vers 1540-1840)*, texte inédit.

Bruyères, comme tout le Laonnois, vit ainsi au rythme des saisons et des bonnes et mauvaises vendanges. Certains hivers sont destructeurs (1604, 1606, 1709, 1740), les printemps et les étés de 1661 et de 1693 sont pourris. Mais on replante, preuve que la demande persiste. Les propriétaires laonnois, et parmi eux, nombre de gens de robe, s'installent volontiers pour la belle saison dans leurs vendangeoirs bruyérois à l'architecture caractéristique<sup>20</sup>. Le prix des vignes reste élevé, de 1000 à 1900 livres l'hectare.

La commune est encore assez riche pour financer des travaux dans son église. On achève enfin la voûte de la chapelle de la Vierge en 1682<sup>21</sup>.

Faute d'archives, pour la plupart disparues, on ne sait pas grand chose des travaux au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais on conserve encore les rôles de répartition des contributions pour les «réparations faites à l'église de Bruyères» en 1773. Le nombre des contributeurs, taillables ou non, signale la relative prospérité du village même si, naturellement, la grande masse des trois cents imposés est appelée pour quelques livres, voire moins encore<sup>22</sup>. Les plus gros contributeurs restent «Messieurs du chapitre cathédrale de Laon» qui sont sollicités à hauteur de 155 livres, ce qui prouve qu'ils ont conservé beaucoup de biens sur Bruyères. La liste montre aussi que les institutions religieuses laonnoises restent très présentes<sup>23</sup> à côté d'une vingtaine de propriétaires laïcs résidant à Laon. Le décor et le mobilier sont renouvelés : en témoignent le maître-autel, le jubé et le reliquaire de saint Troncin, de style baroque.

La commune vit ainsi «une prospérité discrète, acquise sans heurts et sans éclat, qu'elle préserve patiemment, scrupuleusement, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime»<sup>24</sup>. Pourtant on est loin de l'intense activité des siècles d'or. Les comptages signalent une lente déperdition démographique puisque, avec 220 «feux» en 1788<sup>25</sup>, la paroisse de Bruyères enregistre trois fois moins d'habitants qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. On peut s'en convaincre en examinant le plan de 1738. Manifestement la vieille cité flotte dans ses remparts, dont on sait par ailleurs qu'ils menacent ruine faute d'entretien. Les espaces libres sont nombreux intramuros.

Les évènements révolutionnaires ruinent ce délicat équilibre.

---

20. Maxime de Sars, *Les vendangeoirs du Laonnois*, Mayenne, Imprimerie de la manutention, 1986, p. 43. Il décrit notamment celui élevé en 1792 par Cyr-Henry de Driancourt «écuyer, garde de la porte du roi» et occupé aujourd'hui par l'étude notariale Vandorme.

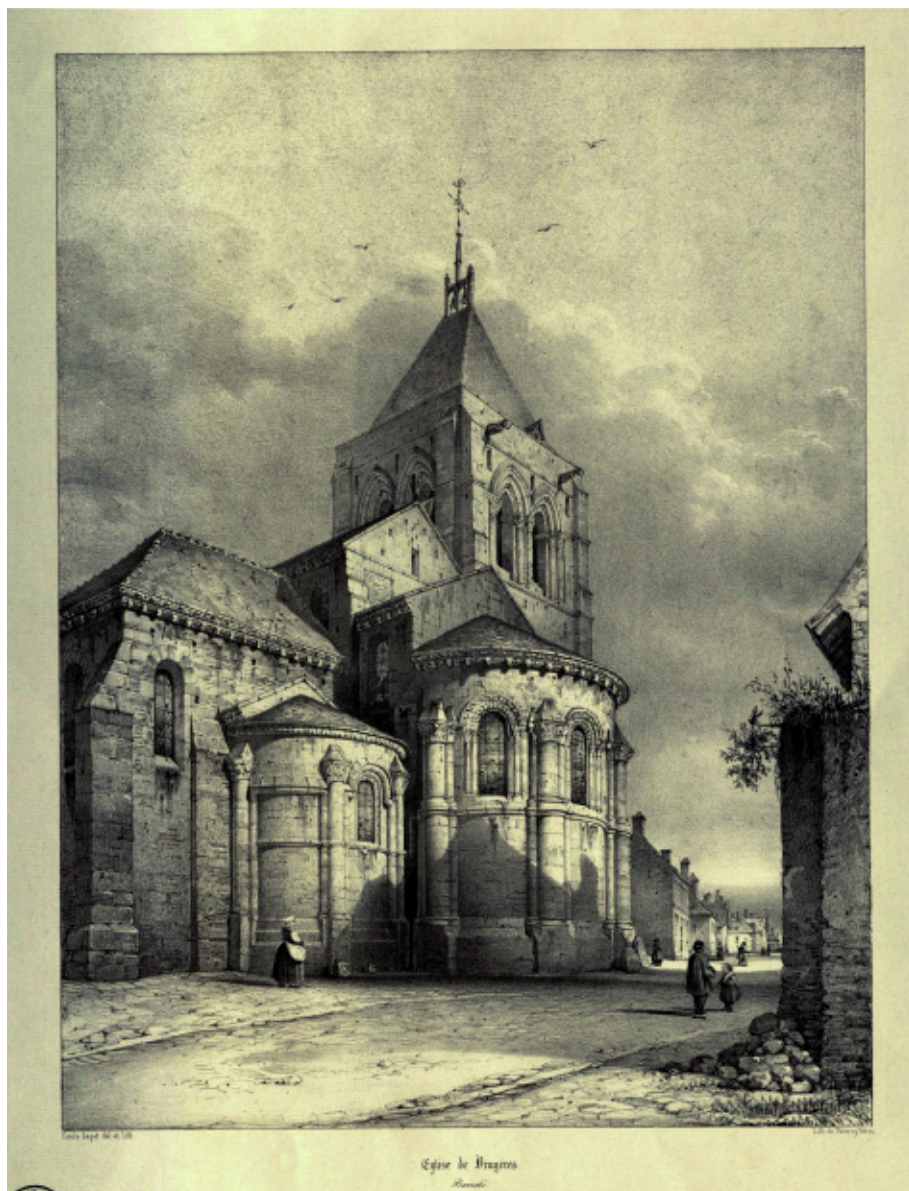
21. Contrat passé en juin 1682 entre le maire et les marguilliers d'une part, et un maître maçon, Nicolas Thiebau, pour la transformation de la chapelle.

22. Arch. dép. Aisne, C 167.

23. Au total, chapitre cathédral, abbayes et diverses fabriques participent pour 242 livres sur 1949 dans le rôle de mars, et pour 183 livres sur 1967 dans celui de juillet 1773.

24. Maxime de Sars, *op. cit.*

25. Bernard Toupet, *Histoire de Bruyères et des Bruyérais*, Laon, CDDP, 1982, p. 3. Un millier d'habitants.



Le chevet de l'église au début du XIX<sup>e</sup> siècle. (Arch. dép. Aisne).



## Nouvelles menaces, nouveaux efforts : des bouleversements révolutionnaires au sauvetage de l'édifice, 1789-1914

C'est d'abord la vieille institution communale qui est ruinée puisque les droits seigneuriaux, que les « communiers » avaient si longtemps préservés pour leur compte, sont abolis. Trois des paroisses, Bruyères, Vorges et Chéret deviennent des communes de plein exercice, Valbon est rattaché à Vorges, Bruyères récupère pour sa part le hameau de Montbérault. La sécularisation des biens du clergé entraîne celle du patrimoine foncier et immobilier du chapitre de la cathédrale dont on a vu qu'il assurait une part de l'entretien de l'église. Nombreux sont les Bruyérais, parfois associés pour la circonstance, qui achètent des biens nationaux<sup>26</sup>.

Surtout, comme partout, les édifices religieux sont durement touchés, quand ils ne sont pas tout simplement vendus à des carriers. C'est ce qui faillit arriver à l'église Notre-Dame, lorsque certains officiers municipaux réclamèrent au comité de salut public de Laon en mars 1794 l'autorisation de faire abattre les absides du chevet, au prétexte qu'elles gênaient la circulation. Déjà, un an plus tôt, la flèche du clocher qui menaçait ruine avait été abattue<sup>27</sup> et les quatre cloches descendues et brisées, les tableaux brûlés. Le jubé et les autels des confréries sont détruits lorsque l'église est transformée en caserne et en écurie pour les troupes de passage.

L'édifice est dans un état déplorable. La couverture n'existe plus en 1800, les murs suintent d'humidité et sont verdâtres. Les chapelles Sainte-Anne et de la Blavière menacent de s'écrouler.

Le concordat ramène la paix religieuse et surtout rétablit les conditions favorables à la restauration de l'édifice, dont on décrète la réouverture au culte en avril 1802. C'est le conseil municipal qui s'occupe du gros œuvre : il approuve la démolition des chapelles latérales et la construction d'un bas côté nord sur le modèle de celui du sud, commande la réparation de la toiture et la rénovation du pavage, ordonne le percement des deux entrées latérales actuelles éclairées par un œil de bœuf. Le marché des travaux s'élève à 2745 francs qui seront gagés sur les biens de l'église non encore aliénés. Les travaux seront menés à bien en 1804 tandis qu'un nouveau conseil de fabrique, qui a récupéré le reste du patrimoine de l'église, est mis en place.

Ce conseil engage la campagne de restauration intérieure qui se prolonge pendant quatre décennies. En 1810, on refait le maître-autel puis on reconstruit celui de Saint-Tronc (Saint-Joseph). La toiture du clocher, où trois cloches

---

26. Arch. dép. Aisne, série Q, et Guy Marival, « Laon, sous la Révolution et l'Empire », *Histoire de Laon et du Laonnois*, op. cit., p. 198, et Bernard Toupet, *Chronique d'un village du Laonnois pendant la Révolution française*, Laon, CDDP, 1989, op. cit., p. 23. Ils signalent la vente comme bien national d'une importante propriété ayant appartenu au chapitre de la cathédrale de Laon sise rue de Reims, comprenant une grande maison et diverses parcelles de vergers, prés et vignes.

27. Bernard Toupet, *Bruyères 1789-1795, Chronique d'un village pendant la Révolution française*, op. cit., p. 40.

avaient été réinstallées en 1807, n'est refaite à neuf qu'en 1817 après le passage en 1814 de la soldatesque – cosaque cette fois-ci -. Divers travaux de consolidation sont entrepris. Le vieux cimetière, serré depuis des siècles sur le bas coté nord de la nef, est transféré entre 1820 et 1829 hors les murs sur son emplacement actuel. En 1820, la commune fait aussi l'acquisition du presbytère qui conserve cette fonction jusqu'au décès de l'abbé Hénin, dernier curé résident à Bruyères, en 1990<sup>28</sup>. Enfin, après une querelle digne de Clochemerle entre le curé desservant et le conseil de fabrique, une chaire et un buffet d'orgue viennent compléter, en 1832, le mobilier. On ne refait cependant pas ni le jubé, ni les vitraux Renaissance qui ornaient les grandes fenêtres du transept gothique. En revanche, on dote en 1849 les plafonds charpentés de la nef et des bas-côtés de fausses voûtes en plâtre qui ont été conservées sur les bas-côtés<sup>29</sup>.

Ces travaux du début du XIX<sup>e</sup> siècle donnent son allure actuelle à l'église. Elle fait désormais l'objet de l'attention des pouvoirs publics nationaux qui commencent – sous l'impulsion de Mérimée – à s'intéresser à ce patrimoine et à le préserver. Un architecte, dépêché par Paris en 1846, établit un diagnostic sur l'état de l'édifice, mais seuls quelques éléments de son rapport nous sont parvenus<sup>30</sup>. Les services du patrimoine<sup>31</sup> conservent deux belles planches de dessins et de coupes établies par les architectes E. Vinson (1888) et P. Paquet (1905).

On n'a conservé que ces illustrations et non les rapports annexes qui ont dû contribuer à la procédure de classement de l'édifice au titre des « monuments historiques » le 14 juin 1909<sup>32</sup>. Un de ces plans, celui de 1911, indique d'ailleurs les travaux qu'il convient d'entreprendre.

En attendant, il faut faire avec les moyens locaux. Mais ceux-ci demeurent bien chiches, à l'aune d'une économie communale qui s'assouplit avec le siècle, et avec des ressources fiscales désormais bien maigres.

Le vignoble, concurrencé par les vins méridionaux qui arrivent par Dunkerque, se rétracte partout. A Bruyères, il passe de 159 hectares en 1809<sup>33</sup> à 47 en 1847. L'arrivée du chemin de fer à Laon (1857-1860) sonne le glas de la vigne dans le Laonnois avant que la crise du phylloxéra ne l'achève dans les années 1890. La « reconversion » se fait dans le maraîchage, notamment dans les anciens marais que l'on « dessèche ». L'asperge gagne les terres sableuses des coteaux,

---

28. Aujourd'hui, il abrite la bibliothèque municipale et la maison des associations.

29. C'est celles que l'on voit encore aujourd'hui et qui ont fait l'objet, au nord, d'une campagne de rénovation en 2005 (Association des Amis de l'église de Bruyères).

30. Rousselle-Derocquigny, *Essais historiques sur la ville de Bruyères-sous-Laon depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, manuscrit, 1858.

31. Arch. commission des monuments historiques, plans et dossiers Picardie, ministère de la Culture, division du patrimoine, t. III.

32. Ce classement intervient assez tard, celui de la cathédrale de Laon remontant à 1840 et celui de Nouvion-le-Vineux à 1848. L'église de Vorges est classée en 1910.

33. Chiffres donnés par le premier cadastre dit napoléonien qui a malheureusement lui aussi disparu. Il n'en reste que 26 hectares en 1906. La guerre de 1914-1918 ruine les dernières vignes qui ne restent plus qu'à l'état de reliques jusqu'aux années 1950 (45 ares sont déclarés au cadastre viticole en 1958, 7 ares en 1978!... situés au pied du Mont Pigeon à la sortie sud du village).

des Hommées et des Ouies, et à la veille de la Grande Guerre : il en est cultivé des dizaines d'hectares sur le seul terroir de Bruyères<sup>34</sup>. Mais cela n'est bien sûr pas suffisant pour maintenir sur place la population du village. Celle-ci passe de 1 205 habitants en 1831 à 1 129 en 1851, pour chuter à 946 en 1911.

C'est pourquoi, avec le recul, l'effort méconnu de nos concitoyens, dans ce siècle de tourmentes, mérite d'être salué. Ils ont certainement sauvé l'église de la ruine qui la menaçait au lendemain de la Révolution.

### **1914-1945 : d'une guerre à l'autre, nouvelles épreuves**

La Grande Guerre apporte un nouveau cortège de destructions qui ruinent toute l'œuvre de sauvegarde réalisée au siècle précédent. Certes, une nouvelle fois, les cloches sont descendues par l'occupant allemand pour être fondues ; certes une nouvelle fois l'intérieur est ravagé et les fausses voûtes de la nef détruites. Mais le gros œuvre ne souffre pas exagérément. Les superstructures sont les plus affectées. Les toitures, et notamment celle du clocher, ont beaucoup souffert tout comme les murs criblés par les éclats des obus de l'artillerie française tirés sur le village qui sert de base de repos pour l'armée allemande<sup>35</sup>.

La reconstruction du village est prioritaire au lendemain de la guerre. La population revient lentement, passant de 675 habitants en 1921 à 869 en 1931.

Les architectes de l'Etat Jean Trouvelot et Emile Brunet dressent en 1920 et en 1922 les plans du clocher et reprennent les indications du plan « Brunet » de 1911 qui prévoyait les travaux à réaliser dès l'avant guerre.

La loi du 17 avril 1919 confie à l'administration des Beaux-Arts la charge de la reconstruction « à l'identique » des édifices classés monuments historiques. A Bruyères, elle engage rapidement des travaux sur le gros œuvre qui se poursuivent jusqu'en 1927, époque à laquelle ils furent suspendus brusquement, les échafaudages démontés et remisés dans un des bas côtés. Seuls le clocher et les voûtes avaient été remis en état, mais rien n'avait été fait à l'intérieur<sup>36</sup>. Que s'est-il passé ? Sûrement un tarissement des crédits dont on sait qu'ils étaient gagés sur les réparations imposées à l'Allemagne<sup>37</sup>.

Pour ce qui concerne l'intérieur et le mobilier, la commune fait procéder, dès 1919, à l'évaluation des dommages, qui s'élèvent, selon le mémoire présenté à la commission cantonale en octobre 1922, à 202 580 francs. Elle reçoit plusieurs

---

34. Charles Charpentier, *Bruyères et Montbérault, l'église Notre-Dame*, Reims, Matot-Braine, 1933, p. 176.

35. En 1994 au cours des travaux de rénovation de la place du parvis, on a retrouvé un de ces obus de gros calibre, heureusement non éclaté, fiché dans la base du mur sud de la nef !

36. Arch. com. Bruyères, délibération du conseil municipal du 5 mai 1931 portant sur « la rectification à la demande d'indemnité de dommages de guerre pour l'église ».

37. Jean-Charles Capronnier, *Reconstructions en Picardie après 1918*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2000, p. 151.



*Le clocher de l'église en 1919.*

acomptes au titre des dommages de guerre qui lui permettent notamment d'acquérir des meubles pour la sacristie, des chaises, et un «harmonium médiaphone, à l'état neuf pour la somme de 25000 francs, taxe de luxe comprise !!» Mais c'est le remplacement des cloches qui est la grande affaire. Il faut mobiliser 42000 francs alors que l'on ne dispose que de 35000 francs. On fait appel pour le complément – sans que l'on ait trace de la réponse – à «la haute bienveillance de son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco»<sup>38</sup>, généreux bienfaiteur de la commune. Quoiqu'il en soit, les trois cloches sont réinstallées en grande pompe en septembre 1928.

La lecture des registres des délibérations du conseil municipal dans ces années postérieures à 1929 signale les difficultés que rencontre la commune pour financer la reconstruction des édifices publics, mairie, écoles, église. On sollicite beaucoup, avec déférence, comme en témoigne une délibération de février 1929 adressée à l'administration des Beaux-Arts que «l'on prie de bien vouloir examiner cette question de la rénovation du mobilier intérieur avec la haute bienveillance dont elle est coutumière en pareille matière pour trouver la possibilité de subventionner la commune de Bruyères qui, comme beaucoup d'autres, ne jouit que de ressources très insuffisantes à ses dépenses obligatoires»<sup>39</sup>. Chaire et confessionnal sont restaurés en 1930 pour la somme de 23000 francs par un menuisier noyonnais. Le maître-autel retrouve la même année ses deux anges adorateurs.

Mais au total, il reste trop à faire et l'Etat est bien incapable de respecter ses promesses de 1919 gagées sur les paiements des réparations par une Allemagne désormais plongée dans la crise économique. La commune, qui ne semble pas avoir voulu adhérer en 1919 à la société coopérative de reconstruction des églises du diocèse de Soissons<sup>40</sup>, finit par s'y joindre en février 1934. Elle désigne alors comme représentant un des conseillers municipaux, le notaire Gaston Vandorme<sup>41</sup>, chargé de «signer les plans et devis et le marché à passer entre la coopérative des églises et les entrepreneurs». C'est sous sa houlette que seront réalisés les derniers travaux financés sur les reliquats des dommages de guerre. 95.000 francs sont consacrés à la rénovation des vitraux, exécutés et livrés en 1941 mais remontés effectivement en août 1945<sup>42</sup>.

---

38. Arch. com. Bruyères, délibération du conseil municipal du 26 février 1928.

39. Arch. com. Bruyères, délibération du conseil municipal, février 1929.

40. Pour Jean Parent, qui témoigne, cette société mutuelle a notamment reconstruit l'église d'Urcel. Il est probable que les édiles bruyérois de l'époque, encore marqués par la séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, ont considéré cette société d'entraide, initiée par l'évêque de Soissons, comme une entreprise un «peu trop cléricale».

41. Notaire à Bruyères de 1920 à 1956, Gaston Vandorme en est le maire de 1955 à 1965. Son fils, Jacques, fonde en 1994 l'Association des Amis de l'église de Bruyères. Bel exemple de continuité familiale au service de l'église Notre-Dame de Bruyères.

42. Les cartons des verrières sont l'œuvre de Louis Mazelier qui a travaillé pour nombre d'églises dans l'Aisne (Yves-Jean Riou, «L'œuvre de Louis Mazelier dans l'Aisne», *L'Ami du Laonnois*, n° 39, janvier 2007).

## La période contemporaine et ses grands travaux

Les nécessités de la reconstruction après la seconde guerre mondiale replacent la sauvegarde des monuments historiques au second plan des préoccupations des pouvoirs publics. Les édifices qui n'ont pas souffert du conflit sont donc laissés aux soins plus ou moins vigilants des municipalités propriétaires. L'Etat engage ses maigres moyens sur les seules cathédrales diocésaines dont il a conservé la propriété. Cependant la création en 1953 du Fonds de concours pour l'entretien des monuments historiques permet d'abonder les moyens de l'Etat en faisant appel, pour un quart chacun du coût des travaux, au département et à la commune propriétaire. L'Etat conserve par ses architectes en chef des monuments historiques le contrôle des travaux dont il assure la maîtrise d'ouvrage et surveille de près les initiatives locales<sup>43</sup>.

A Bruyères, la guerre n'a pas entraîné de destructions notables, mais nombre de travaux entrepris au moment des restaurations de l'entre-deux-guerres<sup>44</sup> n'ont pu être menés à terme. Beaucoup de désordres menacent, notamment sur les toitures, souci premier, car de leur état dépend largement celui du gros œuvre et des maçonneries.

Il faut cependant attendre les années 1970 pour que des travaux soient reconnus indispensables par les pouvoirs publics. Mais on se contente dans un premier temps de la rénovation de la couverture de la nef entreprise en 1976<sup>45</sup>. La commune finance l'acquisition de chaises pour remplacer le parc reconstitué après 1918, branlant et rongé par les vers.

Les années 1980 sont celles d'une certaine frilosité communale vis à vis de travaux dont on craint l'ampleur et le coût d'autant que les dégâts provoqués par les tempêtes de 1984 et de 1989 ont entamé sérieusement les rénovations fort onéreuses des années 1970. Le conseil municipal s'est d'ailleurs résolu tardivement (en 1981) à adhérer au Fonds départemental pour la restauration des bâtiments historiques, un système mutuel qui permet à la commune d'obtenir des interventions d'urgence sur l'édifice tout en bénéficiant de nombreuses interventions ponctuelles sur les charpentes du clocher, sur les gouttières, sur la protection contre la foudre avec la pose d'un paratonnerre. Est installé en 2005 un escalier qui permet d'accéder au chemin de ronde de la tour.

Si ces «petits» travaux relèvent de l'architecte des bâtiments de France (ABF), les gros travaux dépendent de l'architecte en chef des monuments historiques, Alain Gigot, qui connaît bien l'édifice pour être en poste dans l'Aisne depuis 1968<sup>46</sup>.

---

43. C'est ainsi que, si on autorise le peintre Hector de Pétigny à installer un vitrail dont il fait don à l'église en 1968, on interrompt la fresque qu'il avait entreprise au-dessus de l'autel de la chapelle Notre-Dame.

44. Sous l'impulsion notamment de Jean Trouvelot puis de Maurice Berry.

45. Arch. com. Bruyères, 260 000 F pour cette tranche de travaux.

46. Il a exercé d'abord comme ABF de l'Aisne (1968-1974) avant de prendre ses fonctions d'architecte en chef (1975-1996) pour les départements de la Somme et de l'Aisne.

Tout en menant des travaux sur les bas-côtés<sup>47</sup>, il s'inquiète plus encore de l'état du chevet roman. Il entreprend alors une longue étude architecturale, remise en 1993 à la DRAC<sup>48</sup>, en vue de la restauration de ce joyau roman unique par son ampleur et son décor de sculptures, signalé par de nombreux auteurs et tous les guides, y compris le prestigieux guide vert Michelin.

Mais d'autres désordres menacent. Dès septembre 1991, le conseil municipal a été informé des inquiétantes fissures qui apparaissent sur le transept sud et sur la voûte de la chapelle Saint-Troncin. Bientôt, ce qui n'étaient que fissures à peine visibles deviennent des fractures d'autant plus préoccupantes que des pierres commencent à se détacher de la voûte, imposant la fermeture au public de cette partie de l'édifice dont on constatera un peu plus tard les graves désordres au niveau de la charpente et du gros œuvre de maçonnerie. En effet, la charpente est en cause. L'affaissement de la poutre d'entrait pèse sur la voûte et pousse vers l'extérieur les maçonneries, désolidarisant des murs l'ensemble de la charpente.

La priorité n'est donc plus au chevet, mais à cette partie de l'église qui justifie, après une longue hésitation de la DRAC, d'engager en 1999 une nouvelle étude, cette fois pour la restauration de l'abside et des transepts sud<sup>49</sup>. Entre temps, la création en 1994 d'une entreprenante « Association des Amis de l'église de Bruyères »<sup>50</sup> donne une forte impulsion au projet de restauration en mobilisant l'opinion. Elle récolte des dons et ses bénévoles réalisent de multiples restaurations à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice : pose de grillages discrets mais efficaces contre l'intrusion des pigeons, décapage de la tribune, restauration des voûtes en plâtre du bas coté nord. L'association assure aussi l'accueil des touristes tout en organisant chaque année exposition et animation lors des Journées du Patrimoine.

De son coté, le conseil municipal – informé de l'investissement nécessaire<sup>51</sup> qui suppose d'entamer singulièrement la capacité d'emprunt de la commune – s'engage néanmoins sans plus d'hésitation. Chacun a bien compris que « ce monument quasi millénaire ne saurait être délaissé pour de simples raisons budgétaires ».

La DRAC, rassurée sur cet engagement unanime de la collectivité et complété par celui du département de l'Aisne, décide alors d'inscrire Bruyères à son programme et lance les travaux qui sont décrits selon un programme établi en février 2003 par l'architecte en chef des monuments historiques Thierry Algrin. Les travaux sont engagés en novembre 2004 avec la pose d'un spectaculaire échafaudage et d'une couverture provisoire qui vont permettre d'accéder aux toitures

---

47. 700 000 F.

48. DRAC : Direction régionale de l'action culturelle, échelon régional du ministère de la Culture, en charge des monuments historiques.

49. DRAC, Thierry Algrin, architecte en chef des monuments historiques, avril 1999.

50. Association présidée successivement par Jacques Vandorme, Martine Roger et Jean Maucorps.

51. 750 000 €, financés à hauteur de 50 % par l'Etat, 28 % par la commune et 22 % par le département.



*Bruyères et la butte de Laon vus depuis le clocher de l'église (Photo Geneviève Maucorps).*

des transepts tout en travaillant à l'abri des intempéries. Les charpentes sont déposées et remises en état, les couvertures refaites en tuiles plates. Ces travaux sont complétés par la restauration des sculptures des frises de la chapelle Sainte-Croix, du nettoyage des fleurons et crochets du pignon de la chapelle Saint-Troncín et du pignon surplombant l'abside. Dans un second temps, on engage la restauration de la grande verrière qui éclaire la chapelle Saint-Troncín, car les meneaux sont particulièrement érodés et le vitrail déformé. A l'intérieur, la voûte en palmier fait l'objet d'une reprise de maçonnerie<sup>52</sup>. Ces travaux s'achèvent à l'automne 2006.

L'église de Bruyères mérite toute cette attention et tous ces sacrifices. Chacun l'a bien compris dans cette communauté villageoise qui la considère non seulement comme un lieu de culte mais aussi comme un monument emblématique d'une cité millénaire.

Gérard DOREL  
*Maire de Bruyères-et-Montbérault*

---

52. Martine Roger, «Les travaux de l'église Notre-Dame», *Bulletin municipal de Bruyères*, décembre 2005.